

Fiche de données de sécurité générale

1. désignation de la substance/préparation et de la société

Aimant/système magnétique

N° d'art. : valable pour tous les aimants bruts et systèmes magnétiques de notre programme (NdFeB, SmCo, Alnico et ferrite)

Producteur/fournisseur
Brugger GmbH
Gewerbestr. 23 Fon : 07422/9519-0
D-78739 Hardt Fax : 07422/9519-22

Brugger GmbH
Gewerbestraße 23
D- 78739 Hardt
Tel. +49 (0) 7422 /9519-0
Fax +49 (0) 7422 /9519-22
Web: www.brugger-magnet.de
E-mail: info@brugger-magnet.de

2. composition

Aimants revêtus d'une couche de nickel, chrome, zinc, argent, époxy, parylène ou autre.
Aimants à liant plastique ou comprimés ou petits assemblages de matériaux magnétiques, collés ou traités d'une autre manière.
Les systèmes magnétiques peuvent être cuivrés, peints, fabriqués avec de l'acier galvanisé ou nickelé, de l'acier inoxydable magnétique ou du plastique injecté.

3. dangers potentiels

Les porteurs de stimulateurs cardiaques doivent être particulièrement prudents lors de la manipulation d'aimants ou de systèmes magnétiques. Il convient de respecter une distance minimale de 20 cm par rapport à l'appareil, faute de quoi des dysfonctionnements temporaires du stimulateur cardiaque peuvent survenir. (voir ici le point 16 Autres informations)
L'utilisation d'aimants ou de systèmes magnétiques dans des locaux protégés contre les explosions est est préoccupante. En cas de chute d'aimants, ceux-ci peuvent se briser et produire des étincelles. se fragmenter.

4. mesures de premiers secours

aucune indication spécifique requise

5. mesures de lutte contre l'incendie

aucune indication spécifique nécessaire

6. mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

aucune indication spécifique nécessaire

7. manipulation et stockage

7.1 Manipulation

Outre la remarque déjà faite au point 3, les points suivants s'appliquent également à la manipulation :

- Ne pas stocker ou placer à proximité de supports de stockage magnétiques (p. ex. cartes bancaires ou disquettes).
- Les aimants utilisés sont en partie très puissants et attirent les pièces en fer. Une manipulation inappropriée peut entraîner des écrasements. De même, des éclats peuvent se produire et entraîner des blessures aux yeux et des coupures.

7.2 Stockage

Voir point 7.1

8. contrôle de l'exposition et équipement de protection personnelle

Voir point 3 et point 16

9. propriétés physico-chimiques

Aucune information particulière nécessaire

10. stabilité et réactivité

aucune indication particulière nécessaire

11. informations sur la toxicologie

Le contact de la couche de nickel avec la peau peut provoquer des réactions allergiques en cas d'hypersensibilité.

12. informations sur l'écologie

aucun effet négatif connu

13. indication concernant l'élimination

- L'élimination des déchets doit être conforme aux directives 91/689/CEE et 94/62 UE et aux réglementations locales, régionales et nationales.
- Le respect des prescriptions doit être clarifié avec l'entreprise d'élimination des déchets concernée.
- Utiliser le code de déchets selon le catalogue européen des déchets.

14. Informations relatives au transport

Dans certaines circonstances, les aimants peuvent être classés comme marchandises dangereuses dans le fret aérien conformément à l'instruction d'emballage IATA 953. Si l'emballage est approprié, la classification comme marchandise dangereuse n'est pas applicable.

Les aimants ne sont pas soumis aux dispositions de l'ADR (numéro ONU 2807, numéro de danger aucun, classe 9).

15. prescriptions

aucune

16. autres informations

Indications pour les porteurs de stimulateurs cardiaques - Recommandation

Lorsque l'intensité du champ est supérieure à 1 militesla (mT) [= 10 gauss], le contact Reed utilisé dans le stimulateur cardiaque (Biotronik) passe en mode dit « magnétique ». Il convient de mentionner que dans le « mode magnétique », le stimulateur cardiaque ne s'éteint pas, mais passe dans un mode de programmation dans lequel le stimulateur cardiaque continue à fonctionner dans une fonction de secours (fonction de base).

Il convient d'ajouter que le stimulateur cardiaque implanté se trouve à l'intérieur du corps du porteur et qu'ici aussi, une distance de 1 à 2 cm est parfois atteinte. En cas d'approche d'un aimant ou d'un système magnétique, la distance de commutation entre le contact Reed et le stimulateur cardiaque est de <20 cm pour un champ de 1 militesla (mT) [= 10 gauss], selon l'aimant ou le système magnétique. Il s'agit également de la distance de sécurité minimale que doit avoir un aimant/système magnétique par rapport au stimulateur cardiaque. (voir ici aussi l'exigence de la norme « Sécurité des stimulateurs cardiaques implantables » DIN EN 50061/A1, paragraphe 6.3.4, selon laquelle les champs d'une puissance de 1 militesla (mT) [= 10 gauss] ne doivent pas avoir d'influence perturbatrice sur le stimulateur).

Danger potentiel général - ici les déclarations de l'Office fédéral de la protection contre les radiations

Aimants permanents

Les aimants permanents peuvent produire des champs magnétiques statiques allant jusqu'à 300 millitesla (mT) [= 3000 gauss] directement à la surface. À une distance de quelques centimètres, le champ est toutefois déjà inférieur au champ magnétique terrestre naturel, qui est d'environ 0,04 millitesla (mT) [= 0,4 Gauss] sous nos latitudes.

Les clips magnétiques pour badges sont-ils inoffensifs ?

Des inductions magnétiques d'environ 1 millitesla (mT) [= 10 Gauss] ont été mesurées ponctuellement à 1 cm de distance pour de petits aimants permanents sur des badges. À une distance de 5 cm, elles n'étaient plus que de 0,1 millitesla (mT) [= 1 gauss]. De plus, les valeurs à l'arrière de l'aimant étaient nettement inférieures à celles de la face avant. (Les porte-noms que nous avons livrés sont un peu plus puissants magnétiquement et présentent encore une intensité de champ de 1 millitesla (mT) à une distance de 3 cm).

Les seuils d'effets biologiques des champs magnétiques statiques sont connus. L'ICNIRP, un organisme international de protection contre les radiations, recommande de ne pas dépasser les valeurs suivantes pour les champs statiques en cas d'exposition continue :

*pour la population générale, 40 millitesla (mT) [= 400 gauss];
pour l'exposition professionnelle, 200 millitesla (mT). [= 2000 gauss].*

Ces valeurs sont loin d'être atteintes lorsque l'aimant permanent est normalement fixé aux vêtements. Un danger ou une atteinte à la santé des personnes peut donc être totalement exclu.

*En outre, des effets néfastes sont connus pour les porteurs de certains types de stimulateurs cardiaques à partir de 0,5 millitesla (mT) [= 5 gauss]. À partir d'environ 1 millitesla (mT) [= 10 gauss], on a également décrit des effets entraînant une influence sur les cartes magnétiques, les cartes de crédit, les montres et autres appareils similaires. Il est conseillé de ne pas utiliser les badges à proximité de stimulateurs cardiaques implantés (portée d'environ 1 cm) et de ne pas conserver de cartes magnétiques sensibles dans les poches de veste. **Nous allons un peu plus loin et déconseillons aux porteurs de stimulateurs cardiaques d'utiliser des porte-noms magnétiques.***

Vous trouverez cet extrait ainsi que d'autres informations sur le sujet sur le site Internet de l'Office fédéral allemand de la radioprotection en cliquant sur le lien suivant

https://www.bfs.de/SharedDocs/Downloads/BfS/DE/broschueren/emf/stko-strom.pdf?__blob=publicationFile&v=8

https://www.bfs.de/DE/themen/emf/nff/nff_node.html

Les informations sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et de notre expérience. La fiche de données de sécurité décrit les produits en fonction des exigences de sécurité. Les indications n'ont pas la signification d'une garantie de propriétés.